

Financial statements of
États financiers de

**Champlain Community Care
Access Centre**

**Centre d'accès aux soins
communautaires de Champlain**

March 31, 2015
31 mars 2015

Champlain Community Care Access Centre

March 31, 2015

Table of contents

Independent Auditor's Report

1-2

Statement of financial position

3

Statement of operations

4

Statement of changes in net assets (deficiencies)

5

Statement of cash flow

6

Notes to the financial statements

7-15

Centre d'accès aux soins communautaires de Champlain

31 mars 2015

Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant

Bilan

État des résultats

État de l'évolution de l'actif net (insuffisance)

État des flux de trésorerie

Notes complémentaires

Independent Auditors' Report

To the Board Members of
The Champlain Community Care Access Centre

We have audited the accompanying financial statements of Champlain Community Care Access Centre, which comprise the statement of financial position as at March 31, 2015, and the statements of operations, changes in net assets (deficiencies) and cash flow for the year then ended, and a summary of significant accounting policies and other explanatory information.

Management's Responsibility for the Financial Statements

Management is responsible for the preparation and fair presentation of these financial statements in accordance with Canadian accounting standards for government not-for-profit organizations, and for such internal controls as management determines is necessary to enable the preparation of financial statements that are free from material misstatement, whether due to fraud or error.

Auditors' Responsibility

Our responsibility is to express an opinion on these financial statements based on our audit. We conducted our audit in accordance with Canadian generally accepted auditing standards. Those standards require that we comply with ethical requirements and plan and perform the audit to obtain reasonable assurance about whether the financial statements are free from material misstatement.

An audit involves performing procedures to obtain audit evidence about the amounts and disclosures in the financial statements. The procedures selected depend on the auditor's judgment, including the assessment of the risks of material misstatement of the financial statements, whether due to fraud or error. In making those risk assessments, the auditor considers internal control relevant to the entity's preparation and fair presentation of the financial statements in order to design audit procedures that are appropriate in the circumstances, but not for the purpose of expressing an opinion on the effectiveness of the entity's internal control. An audit also includes evaluating the appropriateness of accounting policies used and the reasonableness of accounting estimates made by management, as well as evaluating the overall presentation of the financial statements.

We believe that the audit evidence we have obtained is sufficient and appropriate to provide a basis for our audit opinion.

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres du Conseil du
Centre d'accès aux soins communautaires de Champlain

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Centre d'accès aux soins communautaires de Champlain, qui comprennent le bilan au 31 mars 2015, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net (insuffisance) et des flux de trésorerie de l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif du secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

In our opinion, the financial statements present fairly, in all material respects, the financial position of the Centre as at March 31, 2015, and the results of its operations and its cash flows for the year then ended in accordance with Canadian accounting standards for government not-for-profit organizations.

Deloitte LLP / S.E.N.C.R.L. / S.R.L.

Chartered Professional Accountants, Chartered Accountants
Licensed Public Accountants

June 17, 2015

Opinion

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière du Centre au 31 mars 2015, ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif du secteur public.

Comptables professionnels agréés, Comptables agréés
Experts-comptables autorisés

Le 17 juin 2015

Champlain Community Care Access Centre

Statement of financial position
as at March 31, 2015

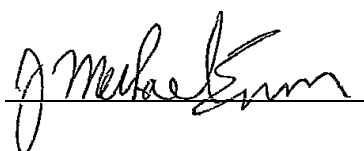
Centre d'accès aux soins communautaires de Champlain

Bilan
au 31 mars 2015

	2015	2014	
	\$	\$	
Assets			Actif
Current assets			Actif à court terme
Cash	14,981,223	12,678,625	Encaisse
Accounts receivable (note 3)	1,172,455	1,662,858	Débiteurs (note 3)
Prepaid expenses	134,339	203,845	Frais payés d'avance
	16,288,017	14,545,328	
Capital assets (note 4)	1,673,398	2,529,090	Immobilisations corporelles (note 4)
	17,961,415	17,074,418	
Liabilities			Passif
Current liabilities			Passif à court terme
Accounts payable and accrued liabilities (note 5)	13,565,539	13,579,585	Créditeurs et charges à payer (note 5)
Due to MOHLTC (note 6)	2,722,478	1,249,142	Dû au MSSLD (note 6)
	16,288,017	14,828,727	
Deferred contributions - capital assets (note 7)	1,673,398	2,529,090	Apports reportés - immobilisations corporelles (note 7)
	17,961,415	17,357,817	
Contingent liabilities (note 8)			Éventualités (note 8)
Net assets			Actif net
Invested in capital assets	-	-	Investi en immobilisations corporelles
Unrestricted (deficiency)	-	(283,399)	Non affecté (insuffisance)
	-	(283,399)	
	17,961,415	17,074,418	

On behalf of the Board

Chair



Michael Ennis

Treasurer



Maria Barrados

Au nom du Conseil

Président

Trésorière

See accompanying notes to the financial statements
Voir les notes complémentaires aux états financiers

Champlain Community Care Access Centre

Statement of operations
year ended March 31, 2015

Centre d'accès aux soins communautaires de Champlain

État des résultats
de l'exercice clos le 31 mars 2014

	2015	2014	
	\$	\$	
Revenue			Revenus
MOHLTC	228,618,445	220,699,887	MSSLD
Cancer Care Ontario	1,345,339	-	Action Cancer Ontario
Ministry of Children and Youth Services	352,553	301,396	Ministère des Services à l'enfance et à la famille
French Language Services Translation Program	125,174	132,416	Programme de traduction des services en français
Investment income	95,209	131,967	Revenus de placements
Other	868,131	703,339	Autres
	231,404,851	221,969,005	
Expenses			Dépenses
Clinical Care			Soins cliniques
Purchased client services	160,919,879	154,411,582	Services achetés pour les clients
Salary, benefits and travel	53,080,918	50,616,273	Salaires, avantages sociaux et déplacements
General administration	894,337	1,096,857	Administration générale
Ministry of Children and Youth Services	352,553	301,396	Ministère des Services à l'enfance et à la famille
Administration			Administration
Salary, benefits and travel	8,194,049	8,104,739	Salaires, avantages sociaux et déplacements
General administration	4,868,536	4,990,894	Administration générale
Rent and occupancy	2,686,006	2,598,247	Loyer et occupation
French Language Services Translation Program	125,174	132,416	Programme de traduction des services en français
	231,121,452	222,252,404	
Excess (deficiency) of revenue over expenses before amortization	283,399	(283,399)	Excédent (insuffisance) des revenus sur les dépenses avant amortissement
Amortization of deferred contributions - capital assets	946,453	1,392,398	Amortissement des apports reportés - immobilisations corporelles
Amortization of capital assets	(946,453)	(1,392,398)	Amortissement des immobilisations corporelles
Excess (deficiency) of revenue over expenses	283,399	(283,399)	Excédent (insuffisance) des revenus sur les dépenses

See accompanying notes to the financial statements
Voir les notes complémentaires aux états financiers

Champlain Community Care Access Centre

Statement of changes in net assets (deficiencies)
year ended March 31, 2015

Centre d'accès aux soins communautaires de Champlain

État de l'évolution de l'actif net (insuffisance)
de l'exercice clos le 31 mars 2015

	Invested in capital assets	Unrestricted (deficiency)			
	Investi en immobilisations corporelles	Non affecté (insuffisance)	2015	2014	
			\$	\$	
Balance, beginning of year		(283,399)	(283,399)	-	Solde au début
Excess (deficiency) of revenue over expenses		283,399	283,399	(283,399)	Excédent (insuffisance) des revenus sur les dépenses
Amortization of capital assets	(946,453)	946,453	-	-	Amortissement des immobilisations corporelles
Loss on disposal of capital assets	(28,959)	28,959	-	-	Perte sur mises au rebut d'immobilisations corporelles
Amortization of deferred contributions - capital assets	975,412	(975,412)	-	-	Amortissement des apports reportés - immobilisations corporelles
Purchase of capital assets	119,720	(119,720)	-	-	Acquisition d'immobilisations corporelles
Deferred contributions - capital assets	(119,720)	119,720	-	-	Apports reportés - immobilisations corporelles
Balance, end of year	-	-	-	(283,399)	Solde à la fin

See accompanying notes to the financial statements
Voir les notes complémentaires aux états financiers

Champlain Community Care Access Centre

Statement of cash flow
year ended March 31, 2015

Centre d'accès aux soins communautaires de Champlain

État des flux de trésorerie
de l'exercice clos le 31 mars 2015

	2015	2014	
	\$	\$	
Cash provided by (used for):			Encaisse provenant de (utilisée pour) :
Operating activities			Activités d'exploitation
Excess (deficiency) of revenue over expenses	283,399	(283,399)	Excédent (insuffisance) des revenus sur les dépenses
Items not affecting cash:			Éléments sans incidence sur l'encaisse :
Loss on disposal of capital assets	28,959	-	Perte sur mises au rebut d'immobilisations corporelles
Amortization of capital assets	946,453	1,392,398	Amortissement des immobilisations corporelles
Amortization of deferred contributions - capital assets	(975,412)	(1,392,398)	Amortissement des apports reportés - immobilisations corporelles
Changes in non-cash operating working capital items (note 11)	2,019,199	(296,642)	Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation (note 11)
	2,302,598	(580,041)	
Investing activities			Activités d'investissement
Purchase of capital assets	(119,720)	(241,518)	Acquisition d'immobilisations corporelles
Financing activities			Activités de financement
Deferred contributions - capital assets	119,720	241,518	Apports reportés - immobilisations corporelles
Net increase (decrease) in cash	2,302,598	(580,041)	Augmentation (diminution) nette de l'encaisse
Cash, beginning of year	12,678,625	13,258,666	Encaisse au début
Cash, end of year	14,981,223	12,678,625	Encaisse à la fin

Champlain Community Care Access Centre

Notes to the financial statements
March 31, 2015

Centre d'accès aux soins communautaires de Champlain

Notes complémentaires
le 31 mars 2015

1. Description of the organization

The Champlain Community Care Access Centre (the "Centre") was formed on January 1, 2007 under Bill 36, the Local Health System Integration Act 2005 and is comprised of the assets, liabilities and net assets (deficiencies) of the following former Community Care Access Centres (CCACs): Ottawa Community Care Access Centre, Community Care Access Centre Eastern Counties, Renfrew County Community Care Access Centre, and a portion of the Access Centre for Community Care in Lanark, Leeds and Grenville.

The Centre is a statutory provincially-funded, charitable, non-profit organization with a mandate to provide home health care support services, placement in long-term care facilities, and one-stop access to information and referral to related community resources.

The Centre is a charitable organization under the Income Tax Act and, as such is exempt from income tax.

2. Significant accounting policies

The financial statements have been prepared by management in accordance with Canadian accounting standards for government not-for-profit organizations and include the following significant accounting policies:

Revenue recognition

The Centre follows the deferral method of accounting for contributions which includes donations and government grants.

Under the Health Insurance Act and Regulations thereto, the Centre is funded primarily by the Province of Ontario in accordance with budget arrangements established by the Ministry of Health. Operating grants are recorded as revenue in the period to which they relate. Grants approved but not received at the end of an accounting period are accrued. Where a portion of a grant relates to a future period, it is deferred and recognized in that subsequent period. Total funding for the Centre is not finalized until the Ministry of Health has reviewed the financial returns for the year. Any adjustments to the funding which may result from negotiations with the Ministry will be reflected in the accounts when negotiations have been concluded.

1. Description de l'organisme

Le Centre d'accès aux soins communautaires de Champlain (le "Centre") a été créé le 1^{er} janvier 2007 en vertu de la Loi 36 de 2005 sur l'intégration du système de santé local, et est constitué des actifs, des passifs et de l'actif net (insuffisance), des anciens Centres d'accès aux soins communautaires (CASC) suivants : le Centre d'accès communautaire d'Ottawa, le Centre d'accès communautaire pour les comtés de l'Est, le Centre d'accès pour le comté de Renfrew et une partie du Centre d'accès communautaire de Lanark, Leeds et Grenville.

Le Centre est un organisme de bienfaisance sans but lucratif établi par la loi, subventionné par la province et dont le mandat est d'offrir des services de soutien, des services de placement dans des établissements de soins de longue durée et un accès centralisé d'information et d'acheminement vers les ressources communautaires connexes.

Le Centre est un organisme de bienfaisance reconnu en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu et est par conséquent, exonéré d'impôt.

2. Principales méthodes comptables

La direction a dressé les états financiers selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif du secteur public et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

Constatation des revenus

Le Centre applique la méthode du report pour comptabiliser les apports qui incluent les dons et les subventions gouvernementales.

En vertu de la Loi sur la Santé et sa réglementation, le Centre est principalement subventionné par la province de l'Ontario selon les accords budgétaires établis par le Ministère de la Santé. Les subventions d'exploitation sont comptabilisées comme revenus dans la période à laquelle elles se rattachent. Les subventions approuvées mais non reçues à la fin de la période sont inscrites comme débiteurs. Lorsqu'une portion de la subvention se rattache à une période future, celle-ci est reportée et constatée comme revenu dans cette période future. Le Ministère doit examiner les états financiers de l'exercice avant que le financement total accordé ne soit finalisé. Tout ajustement du financement qui peut découler des négociations entreprises avec le Ministère sera reflété dans les comptes à l'issue des négociations.

Champlain Community Care Access Centre

Notes to the financial statements
March 31, 2015

Centre d'accès aux soins communautaires de Champlain

Notes complémentaires
le 31 mars 2015

2. Significant accounting policies (continued)

Revenue recognition (continued)

Unrestricted contributions are recognized as revenue when received or receivable if the amount to be received can be reasonably estimated and collection is reasonably assured.

Restricted contributions are recognized in the year in which the related expenses are incurred.

Contributions received in the form of capital assets that will be amortized are deferred and recognized as revenue on the same basis as the amortization expense related to the contributed capital assets.

Contributions received in the form of capital assets that will not be amortized are recognized as a direct increase in the net assets.

Financial instruments

Financial assets and liabilities are measured at amortized cost, with the exception of cash which is measured at fair value.

An impairment loss is measured as the difference between the current carrying amount of the asset and the highest amount the Centre expects to collect through the present value of future cash flows, the sale of the financial asset on the statement of financial position date and collection of collateral.

Capital assets

Purchased capital assets are recorded at cost. Contributed capital assets are recorded at fair value at the date of contribution. Repairs and maintenance costs are charged to expense. Betterments, which extend the estimated life of an asset, are capitalized.

Capital assets are amortized on a straight-line basis based on their estimated useful life as follows

Furniture and equipment	10 years
Computer and communications equipment	3 years
Leasehold improvements	5 years

2. Principales méthodes comptables (suite)

Constatation des revenus (suite)

Les apports non affectés sont constatés à titre de revenus lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Les apports affectés sont constatés comme revenus au cours de l'exercice où les charges afférentes sont engagées.

Les apports reçus sous forme d'immobilisations qui seront amorties sont reportés et constatés comme revenus selon la même méthode que celle suivie pour l'amortissement des immobilisations reçues sous forme d'apports.

Les apports reçus sous forme d'immobilisations qui ne seront pas amorties sont constatés comme une augmentation directe à l'actif net.

Instruments financiers

Les actifs et passifs financiers sont comptabilisés selon la méthode du coût amorti, à l'exception de l'encaisse qui est comptabilisée à la juste valeur.

Une réduction de valeur est mesurée par la différence entre la valeur comptable actuelle de l'actif et le montant le plus élevé que le Centre s'attend à recouvrer en utilisant soit la méthode des flux de trésorerie actualisés, soit le prix de vente de l'actif à la date de clôture, soit le montant à recevoir au titre de garantie.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles acquises sont comptabilisées au coût. Les apports reçus sous forme d'immobilisations sont comptabilisés à leur juste valeur à la date de l'apport. Les coûts d'entretien et de réparations sont imputés aux dépenses. Les améliorations qui augmentent la durée de vie utile de l'actif sont capitalisées.

Les immobilisations sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire en fonction de leur durée de vie utile estimée comme suit :

Mobilier et équipement	10 ans
Équipement informatique et de communication	3 ans
Améliorations locatives	5 ans

Champlain Community Care Access Centre

Notes to the financial statements
March 31, 2015

Centre d'accès aux soins communautaires de Champlain

Notes complémentaires
le 31 mars 2015

2. Significant accounting policies (continued)

Impairment of long-lived assets

Long-lived assets are reviewed for impairment whenever events or changes in circumstances indicate that their carrying amount may not be recoverable. An impairment loss is recognized when the asset no longer has long-term service potential. The amount of the impairment loss is determined as the excess of the carrying value of the asset over its residual value.

Vacation pay

Vacation pay earned but not yet taken by employees is reported as an expense and a liability in the year earned.

Use of estimates

The preparation of financial statements in conformity with Canadian accounting standards for government not-for-profit organizations requires management to make estimates and assumptions that affect the reported amounts of assets and liabilities and disclosures of contingent assets and liabilities at the date of the financial statements and the reported amounts of revenue and expenses during the reporting period. Estimates are used in determining the useful life of capital assets, the allowance for doubtful accounts, the amount of certain accrued liabilities and contingent liabilities. Actual results could differ from these estimates.

2. Principales méthodes comptables (suite)

Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme sont revus lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une réduction de valeur est enregistrée lorsque l'actif n'a plus aucun potentiel de service à long terme. La perte de valeur constatée est déterminée comme l'excédent de sa valeur comptable nette sur sa valeur résiduelle.

Indemnités de vacances

Les indemnités de vacances gagnées qui ne sont pas encore utilisées par les employés sont constatées comme dépense et passif au cours de l'exercice où elles sont acquises.

Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif du secteur public, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des revenus et des dépenses constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les estimations sont utilisées pour déterminer la durée de vie des immobilisations corporelles, la provision pour créances douteuses, le montant de certaines charges à payer ainsi que les éventualités. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

3. Accounts receivable

	2015
	\$
Goods and services tax	964,838
Other	207,617
	1,172,455

3. Débiteurs

	2014	
	\$	
	907,218	Taxe sur les produits et services
	755,640	Autre
	1,662,858	

Champlain Community Care Access Centre

Notes to the financial statements
March 31, 2015

Centre d'accès aux soins communautaires de Champlain

Notes complémentaires
le 31 mars 2015

4. Capital assets

	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette	
	\$	\$	\$	\$	
Furniture and equipment	2,080,218	1,242,443	837,775	1,085,259	Mobilier et équipement
Computer and communication equipment	4,077,847	3,534,280	543,567	951,226	Équipement informatique et de communication
Leasehold improvements	3,367,414	3,075,358	292,056	492,605	Améliorations locatives
	9,525,479	7,852,081	1,673,398	2,529,090	

5. Accounts payable and accrued liabilities

	2015	2014	
	\$	\$	
Government remittances	716,067	782,733	Remises gouvernementales
Suppliers and others	12,849,472	12,796,852	Fournisseurs et autres
	13,565,539	13,579,585	

6. Due to Ministry of Health and Long-term Care (MOHLTC)

Amount due to MOHLTC includes amounts owing from the former CCACs as well as unused funding in the current fiscal year as follows:

	2015	2014	
	\$	\$	
Champlain - prior years	11,312	11,312	Champlain - années précédentes
Champlain - 2012/2013	8,295	203,375	Champlain - 2012/2013
Champlain - 2013/2014	589	1,034,455	Champlain - 2013/2014
Champlain - 2014/2015			Champlain - 2014/2015
Operating funding	1,035,547	-	Financement opérationnel
Other targeted funding	1,666,735	-	Autre financement ciblé
	2,722,478	1,249,142	

4. Immobilisations corporelles

5. Créiteurs et charges à payer

6. Dû au Ministère de la santé et des soins de longue durée (MSSLD)

Le montant dû au MSSLD inclut les montants à recevoir des anciens CASC ainsi que le financement excédentaire de l'exercice courant suivants :

Champlain Community Care Access Centre

Notes to the financial statements
March 31, 2015

Centre d'accès aux soins communautaires de Champlain

Notes complémentaires
le 31 mars 2015

7. Deferred contributions - capital assets

Deferred contributions consist of the unamortized portions of contributions received for capital assets.

	2015
	\$
Balance, beginning of period	2,529,090
Contributions received	119,720
Amounts amortized to revenue	(975,412)
Balance, end of period	1,673,398

7. Apports reportés - immobilisations corporelles

Les apports reportés comprennent les fractions non amorties des apports reçus pour des immobilisations.

	2014	
	\$	
Balance, beginning of period	3,679,970	Solde au début
Contributions received	241,518	Apport reçu
Amounts amortized to revenue	(1,392,398)	Amortissement imputé aux résultats
Balance, end of period	2,529,090	Solde à la fin

8. Contingent liabilities

Litigation

The Centre is involved in litigation arising out of a contract award from a predecessor CCAC. Although the claimant has asserted a claim of approximately \$12 million, the legal proceedings are still ongoing and the extent of the claim is not readily determinable at this time.

Due to the nature of its operations, the Centre is susceptible to claims from clients, employees, suppliers and past service provider agencies. Management has recorded its best estimate of the outcome of these claims in these financial statements.

The Centre is a member of the Healthcare Insurance Reciprocal of Canada (HIROC), which is a pooling of the liability insurance risks of its members. Members of the pool pay annual premiums that are actuarially determined. HIROC members are subject to reassessment for losses, if any, experienced by the pool for the years in which they are members, and these losses could be material. No reassessments have been made to March 31, 2015.

Should these result in additional revenues or costs, the difference will be recorded in the year of settlement.

8. Éventualités

Litige

Le Centre est impliqué dans un litige faisant suite à un contrat accordé par un ancien CASC. Bien que le demandeur ait émis une revendication d'environ 12 millions de dollars, l'action en justice est toujours en cours dans la mesure où la revendication ne peut pas être déterminée pour le moment.

En raison du caractère de ses activités, le Centre est prédisposé à subir des réclamations de la part de ses clients, employés, fournisseurs et anciens fournisseurs de services. La direction a comptabilisé dans les états financiers la meilleure estimation des coûts liés aux résultats de ces réclamations.

Le Centre est membre de Healthcare Insurance Reciprocal of Canada (HIROC) qui est une mise en commun des risques d'assurance responsabilité civile de ses membres. Les membres de cette collectivité payent des primes annuelles déterminées par calcul actuariel. Les membres de HIROC peuvent faire l'objet de cotisations additionnelles dans le cas où la collectivité devait subir des pertes pour les exercices au cours desquels ils sont membres, et ces cotisations pourraient être importantes. Au 31 mars 2015, aucune réévaluation additionnelle n'a été faite.

Si le résultat final de ces éventualités s'avérait différent des estimations comptabilisées, la différence sera comptabilisée au cours de l'exercice où le règlement sera effectué.

Champlain Community Care Access Centre

Notes to the financial statements
March 31, 2015

Centre d'accès aux soins communautaires de Champlain

Notes complémentaires
le 31 mars 2015

8. Contingent liabilities (continued)

GST/HST on Personal Support Services

The 2014 Federal Budget proposed to formally expand the tax exemption for homemaker services to include personal support services. This treatment is in line with current provincial and territorial practices. Starting March 22, 2013, personal support services are HST exempt. However, services provided before this date remain taxable. It is unclear at this time if the Canada Revenue Agency will proceed with the audit and reassessment of personal support service providers. While the Centre believes this course of action is unlikely, such exposure could represent a significant financial liability for the Centre. The Centre has not recorded any liabilities with respect to this matter.

9. Pension plan

Substantially all of the employees of the Centre are members of the Hospitals of Ontario Pension Plan (the "Plan"), which is a multi-employer contributory defined benefit pension plan. Plan members will receive benefits based on the length of service and on the average of annualized earnings during the five consecutive years prior to retirement, termination or death, which provide the highest earnings.

Employer contributions to the Plan for the fiscal year totalled \$4,182,364 (2014 - \$3,974,994).

10. Commitments

The Centre has entered into lease agreements for premises. The contracts have terms extending to 2019/20. Annual lease payments, including tax maintenance and tax apportionments at their current rates, for the next five years are as follows:

2016	2,554,297	2016
2017	2,437,853	2017
2018	877,486	2018
2019	816,002	2019
2020	526,575	2020
	<u>7,212,213</u>	

8. Éventualités (suite)

TPS/TVH sur les services de soutien personnel

Le budget fédéral de 2014 a formellement proposé d'étendre l'exonération de taxes à l'égard des services ménagers à domicile à des services de soutien personnel. Ce traitement concorde davantage avec les pratiques des provinces et territoires. À partir du 22 mars 2013, les services de soutien personnel sont exemptés de la TVH. Toutefois, les services livrés avant cette date demeurent taxables. À cette date, il est incertain si l'Agence du Revenu du Canada procédera à l'audit des agences pourvoyant les services de soutien personnel et procédera à une réévaluation. Bien que le Centre croit que cette démarche soit peu probable, celle-ci pourrait représenter un passif financier significatif pour le Centre. Le Centre n'a pas inscrit de passif à l'égard de cette situation.

9. Régime de retraite

Presque tous les employés sont membres du Régime de Retraite des hôpitaux de l'Ontario (le "Régime") qui est un régime interentreprises contributif à cotisations déterminées. Les membres du Régime recevront leurs prestations d'après le nombre d'années de service et la moyenne annualisée des revenus gagnés durant les cinq dernières années produisant les revenus les plus élevés précédant la retraite, démission ou décès.

Le montant des contributions de l'employeur au Régime pour l'exercice était de 4 182 364 \$ (3 974 994 \$ en 2014).

10. Engagements contractuels

Le Centre s'est engagé dans des baux pour de l'espace de bureau. Les contrats ont des échéances s'échelonnant jusqu'en 2019/20. Les paiements annuels pour les cinq prochains exercices, incluant les frais d'opération et une proportion des impôts fonciers à leur taux courant, sont les suivants :

\$

Champlain Community Care Access Centre

Notes to the financial statements
March 31, 2015

Centre d'accès aux soins communautaires de Champlain

Notes complémentaires
le 31 mars 2015

10. Commitments (continued)

The Centre has entered into operating lease commitments for equipment rental with varied conditions. The contracts have terms extending to 2018/19. Annual lease payments for the next four years are as follows:

	\$	
2016	406,008	2016
2017	281,640	2017
2018	27,388	2018
2019	20,579	2019
	735,615	

10. Engagements contractuels (suite)

Le Centre s'est engagé dans des contrats de location-exploitation pour de l'équipement avec des conditions variées. Les contrats ont des échéances s'échelonnant jusqu'en 2018/19. Les paiements pour les quatre prochains exercices sont les suivants :

11. Changes in non-cash operating working capital items

	2015
	\$
Accounts receivable	490,403
Prepaid expenses	69,506
Accounts payable and accrued liabilities	(14,046)
Due to MOHLTC	1,473,336
	2,019,199

11. Variation des éléments hors caisse de fonds de roulement d'exploitation

	2014	
	\$	
(228,864)	Débiteurs	
(132,134)	Frais payés d'avance	
1,669,301	Créditeurs et charges à payer	
(1,604,945)	Dû au MSSLD	
(296,642)		

12. Allocation of expenses

During the year, the Centre allocated \$10,002 (2014 - \$13,004) of general administration costs from Service delivery to Administration. The allocation is based on the number of employees in each category.

12. Ventilation des dépenses

Au cours de l'exercice, le Centre a ventilé 10 002 \$ (13 004 \$ en 2014) de coûts d'administration générale provenant des prestations de services à la direction. La ventilation repose sur le nombre d'employés dans chaque catégorie.

13. Capital management

The Centre's objective in managing capital is to ensure that sufficient financial resources are in place to fulfil its mandate. The Centre has defined its capital to be net assets and deferred capital contributions. The Centre monitors its capital by reviewing various financial metrics, including cash flows and variances to forecasts and budgets.

13. Gestion du capital

L'objectif du Centre, quant à la gestion de son capital, est de maintenir des ressources financières suffisantes pour permettre l'accomplissement de son mandat. Le Centre définit son capital comme étant son actif net et ses apports reportés en lien avec ses immobilisations corporelles. Le Centre contrôle son capital en se servant de différentes mesures financières qui incluent les flux de trésoreries et les écarts dans les budgets.

Champlain Community Care Access Centre

Notes to the financial statements
March 31, 2015

Centre d'accès aux soins communautaires de Champlain

Notes complémentaires
le 31 mars 2015

13. Capital management (continued)

CCACs are not permitted to incur deficits. Accordingly, the Champlain Local Health Integration Network directed the Centre to fund its 2013/2014 deficit over the 2014/2015 fiscal year which was accomplished

14. Financial instruments

Establishing fair value

The carrying value of accounts receivable, accounts payable and accrued liabilities, and due to MOHLTC approximates their fair value because of the relatively short period to maturity of the instruments.

Unless otherwise noted, it is management's opinion that the Centre is not subject to significant financial risk arising from these instruments.

Fair value hierarchy

The following table provides an analysis of financial instruments that are measured subsequent to initial recognition at fair value, grouped into Levels 1 to 3 based on the degree to which the fair value is observable:

- Level 1 fair value measurements are those derived from quoted prices (unadjusted) in active markets for identical assets or liabilities;
- Level 2 fair value measurements are those derived from inputs other than quoted prices included within Level 1 that are observable for the asset or liability, either directly (i.e., as prices) or indirectly (i.e., derived from prices); and,
- Level 3 fair value measurements are those derived from valuation techniques that include inputs for the asset or liability that are not based on observable market data (unobservable inputs).

The fair value hierarchy requires the use of observable market inputs whenever such inputs exist. A financial instrument is classified to the lowest level of the hierarchy for which a significant input has been considered in measuring fair value.

13. Gestion du capital (suite)

Les CASC ne peuvent encourir des déficits. Par conséquent, le Réseau Local d'intégration des services de santé de Champlain a dirigé le Centre de récupérer le déficit de 2013/2014 au cours de l'exercice 2014/2015 ce qui a été accompli.

14. Instruments financiers

Détermination de la juste valeur

La valeur comptable des débiteurs, créditeurs et charges à payer, et dû au MSSLD correspond approximativement à la juste valeur compte tenu de la période relativement courte de l'échéance des instruments financiers.

À moins d'indication contraire, il est de l'avis de la direction que le Centre n'est pas assujéti à un risque important découlant de ces instruments.

Hiérarchie des évaluations à la juste valeur

Le tableau qui suit établit une analyse des instruments financiers qui sont initialement mesurés à la juste valeur et répartis dans les Niveaux de 1 à 3 selon le degré auquel la juste valeur de l'instrument est observable :

- Niveau 1 évaluation fondée sur les prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;
- Niveau 2 techniques d'évaluation fondées sur des données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement (à savoir les prix) ou indirectement (à savoir des dérivés de prix);
- Niveau 3 techniques d'évaluation fondées sur une part importante de données relatives à l'actif ou le passif qui ne sont pas fondées sur des données de marchés observables (données non observables).

La hiérarchie des évaluations de la juste valeur exige l'utilisation de données observables sur le marché chaque fois que de telles données existent. Un instrument financier est classé au niveau le plus bas de la hiérarchie pour lequel une donnée importante a été prise en compte dans l'évaluation de la juste valeur.

Champlain Community Care Access Centre

Notes to the financial statements
March 31, 2015

Centre d'accès aux soins communautaires de Champlain

Notes complémentaires
le 31 mars 2015

14. Financial instruments (continued)

Fair value hierarchy (continued)

Cash is the only financial instruments recorded at fair value in the Statement of Financial Position, and is classified as Level 1 (2014 - Level 1) using the fair value hierarchy described above.

There were no transfers between levels for the year ended March 31, 2015.

Credit risk

Credit risk relates to the potential that one party to a financial instrument will fail to discharge an obligation and incur a financial loss. The maximum exposure to credit risk is the carrying value reported in the statement of financial position. Credit risk is mitigated through collection practices and the diverse nature of amounts with accounts receivable.

There have been no significant changes from the previous year in the exposure to risk or policies, procedures and methods used to measure credit risk.

Liquidity risk

Liquidity risk is the risk that the Centre will not be able to meet all cash flow obligations as they come due. The Centre mitigates this risk by monitoring cash activities and expected outflows through extensive budgeting and cash flow analysis.

Accounts payable and accrued liabilities and due to MOHLTC mature within one year.

There have been no significant changes from the previous year in the exposure to risk or policies, procedures and methods used to measure liquidity risk.

15. Line of credit

The Centre has a line of credit with a bank which allows it to borrow up to \$3,500,000 at an interest rate of prime. This line of credit is subject to annual renewal. The outstanding balance as at March 31, 2015 was \$NIL (2014 - \$NIL).

14. Instruments financiers (suite)

Hiérarchie des évaluations à la juste valeur (suite)

L'encaisse est le seul instrument financier comptabilisée à la juste valeur au bilan et est classée au Niveau 1 (Niveau 1 en 2013) en se servant de la hiérarchie de la juste valeur énoncée ci-dessus.

Il n'y a pas eu de transfert entre les niveaux au cours de l'exercice clos le 31 mars 2015.

Risque de crédit

Le risque de crédit provient du danger qu'une partie ne puisse faire face à ses obligations et fasse subir une perte financière à l'autre partie. Le risque maximal au risque de crédit est le montant des comptes débiteurs tel que reporté au bilan. Le risque de crédit est compensé par des pratiques de recouvrement et la nature variée des comptes débiteurs.

Il n'y a pas eu de changements importants par rapport à l'exercice précédent quant à l'exposition du Centre au risque de crédit ou ses procédures et méthodes pour mesurer le risque de crédit.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le Centre ne soit à même de faire face à ses échéances de paiements lorsqu'elles deviennent exigibles. Le Centre compense ce risque grâce au suivi de ses activités d'encaisse et des analyses poussées de son budget et de ses flux de trésorerie attendus.

Les créiteurs et charges à payer ainsi que le dû au MSSLD sont exigibles à moins d'un an.

Il n'y a pas eu de changements importants par rapport à l'exercice précédent quant à l'exposition du Centre au risque de crédit ou ses procédures et méthodes pour mesurer le risque de crédit.

15. Marge de crédit

Le Centre a obtenu une marge de crédit auprès d'une banque, qui permet au Centre d'emprunter jusqu'à 3 500 000 \$ au taux préférentiel bancaire. La marge de crédit est sujette à un renouvellement annuel. Au 31 mars 2015, cette marge de crédit n'était pas utilisée (non utilisée en 2014).